

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le mail envoyé à la Direction générale le 22 mars dernier qui concerne l'accord Plan Epargne Groupe et plus précisément la position de Force Ouvrière.



En cette période de forte inflation et de perte de pouvoir d'achat, il n'est pas question pour nous, d'accompagner un quelconque plan d'austérité visant à réduire vos acquis sociaux, certains regrettent la perte des 400 000 euros sur les régimes précédents du PEG ; Pour autant qu'ont-ils fait ? 



Force Ouvrière Eurotunnel ne signera pas l'accord PEG !

Vous en souhaitant bonne lecture.

Syndicalement,

L'équipe Force Ouvrière Eurotunnel.



De : Franck HERENT <franck.herent@eurotunnel.com>  
Envoyé : vendredi 22 mars 2024 06:55  
À : Yann LERICHE <yann.leriche.ceo@getlinkgroup.com>; Mathieu DE-TANOUARN <mathieu.de-tanouarn@getlinkgroup.com>  
Cc : Christelle DHIEUX <christelle.dhieux@getlinkgroup.com>; David LECOUSTRE <david.lecoustre@eurotunnel.com>;  
Gaetan DRAIN <gaetan.drain@eurotunnel.com>  
Objet : PEG

Monsieur le Directeur Général,  
Monsieur Leriche,  
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,  
Monsieur De-Tanouarn,

Nous avons appris que le projet d'accord du Plan Epargne Groupe était soumis à la signature des organisations syndicales.

Nous déplorons l'état d'esprit autour de cette négociation et sa marge de manœuvre strictement bridée.

En effet, il a juste été proposé aux O.S la répartition d'une somme préalablement décidée et arrêtée par vous-même sans aucune discussion possible.

Surtout pas d'augmentation de l'abondement limité à 1275€ pour chacun des collaborateurs du Groupe, telle se veut votre ligne de conduite.

Certains se gargarisent de cette pseudo-négociation en laissant entendre aux salariés qu'ils ont durement négocié.

Nous, **Force Ouvrière**, nous dénonçons le manque d'ambition sociale.

Les avantages acquis voilà quelques années apparaissent moins profitables pour chacun des salariés du Groupe et l'abondement bridé du PEG en est l'illustration, le triste exemple.

Marqués par la déclaration faite en réunion par Laetitia Brun d'une économie de 400 000€ sur le régime du PEG, il nous paraissait logique et honnête de réinjecter cette somme pour les prochains abondements. Notre proposition était donc celle-ci :

**Proposition Force Ouvrière à la Direction Générale :**

- De 0 euro à 600 euros : **150% d'abondement.**
- De 600,01 euros à 1200 euros : **50% d'abondement.**
- A partir de 1200,01 euros jusqu'à 25% de la rémunération annuelle : **25% d'abondement.**

Cette proposition s'inscrit dans l'esprit du Gagnant/Gagnant. Elle est mesurée et bien connue pour avoir été appliquée voilà quelques années.

La réglementation permet d'octroyer un abondement de 25% pour les salariés qui versent jusqu'à 25% de leur rémunération annuelle. Ce dispositif permet de défiscaliser, de financer un mariage ou un pacs mais également de financer un projet immobilier ou de réaliser des travaux importants dans son habitation principale.

Les sommes investies dans le PEG peuvent être rapidement débloquées.

Le potentiel de gain est important et permet notamment aux primo-accédants d'accéder au logement avec beaucoup plus de facilités.

Malheureusement, aujourd'hui, cela n'est plus réalisable. Vous en avez décidé autrement.

Nous, **élus de Force Ouvrière**, nous ne souhaitons pas nous inscrire dans la régression sociale que vous proposez.

Nous nous sommes toujours engagés et battus pour parvenir à des accords de progrès pour les salariés du Groupe.

Nous étions d'ailleurs à l'origine de cet accord beaucoup plus profitable que ceux de ces dernières années.

Vous comprendrez, Messieurs les Directeurs, que nous ne signerons pas l'accord PEG que vous proposez.

Nous laissons à d'autres le triste soin de le faire, de se rendre acteurs de réduction de nos acquis sociaux.

Cordialement,